



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023

DELIBERATION N° 04/14092023

OBJET : SPL EDDEN - RAPPORT D'ACTIVITES DU MANDATAIRE POUR L'EXERCICE 2022

Nombre des conseillers en exercice	38
Présents	23
Procurations	08
Votants	31
Abstentions	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi quatorze septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur Bruno DOMEN (Maire).

Étaient présents : M. DOMEN Bruno (Maire), M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme PLANESSE Nadine (5^{ème} Adjointe), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9^{ème} Adjointe), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme ALEXANDRE Marie, M. CODARBOX Jacky, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, Mme FERARD Sylvie, M. LAURET Bruno, Mme DOMPY Brigitte, Mme VEMINARDI Mylène, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, M. EUZET Jean-Paul, M. VIRAMA Stéphane, Mme VION Marie-Claire, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, Conseillers municipaux.

Étaient représentés : Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), *procuration* à M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe) *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller), Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration* à M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme ZITTE Nicolette (Conseillère) *procuration* à Mme VEMINARDI Mylène (Conseillère), Mme BARBIN Suzelle (Conseillère), *procuration* à Mme DOMPY Brigitte (Conseillère), Mme SINAPAYEL Marie Josée *procuration* à Mme LENCLUME Marjorie (Conseillère), M. MARIVAN Serge (Conseiller) *procuration* à M. LAURET Bruno (Conseiller), M. HODGI Claudio (Conseiller), *procuration* à M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint).

Absents : Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère), Mme PERMALNAICK Armande (Conseillère), M. ABAR Dominique (Conseiller), M. ELLIN Fabrice (Conseiller), M. FELICITE Roland (Conseiller), M. MULQUIN Christophe (Conseiller).

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint) a été désigné à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et vingt-trois minutes.

DELIBERATION N° 04/14092023**SPL EDDEN : RAPPORT D'ACTIVITES DU MANDATAIRE POUR L'EXERCICE 2022***Direction Gestion Financière***Le Maire expose :**

La Commune de Saint-Leu est actionnaire de la SPL EDDEN (Ecologie et Développement Durable des Espaces Naturels) à hauteur de 1,72 % du capital total de 1 450 000 €, soit un capital de 25 000 €.

En vertu de l'article L.1531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le droit d'information et de contrôle exercé par les collectivités au sein des SPL se manifeste principalement par un rapport annuel remis par l'élu ayant mandat au sein de ces structures.

En application de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les représentants de chaque collectivité doivent présenter un rapport écrit à l'Assemblée délibérante. Madame Marjorie LENCLUME est la représentante de la Commune de Saint-Leu au sein de la SPL EDDEN, conformément à la délibération du Conseil Municipal N° 03 /24022022 du 24 février 2022.

Pour rappel, la SPL EDDEN dans la mise en œuvre de son objet social et pour le compte exclusif de ses actionnaires, exerce les missions et les actions suivantes :

- La protection écologique, la valorisation, l'entretien et l'embellissement du patrimoine et des espaces naturels ;
- La lutte antivectorielle notamment pour la protection des personnes vulnérables ;
- Le déploiement d'une ingénierie d'insertion par l'activité et le développement économique au service de l'entretien et de la valorisation des espaces naturels ;
- La valorisation économique des produits à valeur ajoutée issus des espaces naturels de la Réunion.

Les comptes annuels de la SPL EDDEN pour l'exercice 2022 font ressortir un chiffre d'affaires de 9 164 969 € pour un résultat net de 483 190 € (contre 384 092 € en 2021).

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres de la SPL s'élevaient à un total de 2 692 147 €.

Ceci exposé, le Conseil Municipal est invité :

- À PRENDRE ACTE du rapport du mandataire pour l'exercice 2022 ;
- À AUTORISER le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Rapport du Mandataire 2022 a été mis à la disposition des membres de l'Assemblée pour consultation aux heures ouvrables de la Mairie, au Secrétariat des Assemblées.

**Après en avoir pris connaissance,
le Conseil Municipal,**

- PREND ACTE du rapport du mandataire pour l'exercice 2022 ;

Et

- AUTORISE le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Leu, le 25 SEP. 2023

Le Président de séance,



Bruno DOMEN